

Jeudi 2 janvier 2020

Lettre d'Information 2020/01

AUDIENS / Aide pour les entreprises du spectacle vivant en difficulté

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous vous souhaitons **une excellente année 2020** ainsi qu'une **parfaite réussite dans la réalisation de vos projets.**

Comme je vous en avais informé dans notre [LI 2019/113 - IMPORTANT - Aides aux entreprises suite au mouvement social / réforme des retraites](#), nous avons demandé à **AUDIENS** de **mettre en place des mesures spécifiques d'étalement des paiements des cotisations** pour les entreprises directement **affectées par les mouvements sociaux.**

AUDIENS a répondu favorablement à cette demande et a rappelé, dans le courrier qui nous a été adressé, qu'ils feraient preuve de **bienveillance** envers les entreprises touchées par les mouvements sociaux.

▶ Si vous rencontrez des difficultés financières suites aux mouvements sociaux, vous pouvez **demandeur l'étalement des paiements des cotisations AUDIENS** en **téléchargeant et en remplissant le formulaire**, ci-dessous.

Cette demande de délai est à adresser via **la messagerie de votre espace sécurisé du site Audiens.org** en précisant **l'objet de mail suivant: " Paiement des cotisations "**.

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ÉTALEMENT
DES COTISATIONS AUDIENS**



Veillez croire, Chère Adhérente, Cher Adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Délégué Général

Philippe CHAPELON



SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, cliquez ici pour vous désabonner.